

abondant d'eau saine et agréable au goût. Eh bien ! ce conseil municipal, qu'on dit incapable de rien faire de bien a, dans ce but, fait construire un aqueduc qui est un des meilleurs ouvrages en ce genre de toute l'Amérique. Pendant que les habitants de Montréal, de cette ville dont on se contente de comparer l'administration à la nôtre, pour prouver l'imperfection de celle-ci, pendant que les citoyens de Montréal, après avoir dépensé des sommes énormes pour leur aqueduc, sont continuellement menacés de manquer d'eau, nous en avons assez pour une ville de 100,000 âmes.

Je demande au partisan le plus enragé des commissaires ce qu'ils auraient fait de mieux.

IV.

L'administration doit protéger la propriété et la vie des citoyens, par une police bien dirigée, par une bonne organisation contre les incendies. Les adversaires du régime municipal doivent être dans un grand embarras, lorsqu'ils examinent cette partie de notre administration. Jusqu'à ces dernières années, les membres du corps de police étaient nommés par le conseil. Il fut fait de mauvaises nominations—les abus sont inséparables de toute administration publique. Mais notre système municipal avait déjà des ennemis et celui des commissaires des partisans. Alors, comme aujourd'hui, le conseil municipal était, pour eux, la cause de tous nos maux, et il suffisait de le remplacer par des commissaires, pour ramener l'âge d'or parmi nous. Mettez la police sous la direction de commissaires, disaient-ils, et vous verrez comme elle deviendra efficace.

On les prit au mot : une loi vint enlever au conseil le contrôle de la police, et le remettre à des commissaires. Pour s'assurer que la commission ne serait pas composée des premiers venus, il fut décidé qu'elle aurait pour membres le magistrat de police, le recorder et le maire. Qu'est-il résulté de cette organisation nouvelle ? Des prodiges ? Oui ; mais pas ceux qu'attendaient ses promoteurs ; des